

# Procès-verbal Assemblée Générale 2025

## Approbation du procès-verbal de l'AG 2024

Le Procès-verbal d'Assemblée Générale du 24 mai 2024 a été transmis par mail avec la convocation. Le PV est approuvé à l'unanimité.

## Approbation des comptes 2024

Les comptes 2023 sont validés à l'unanimité.

## Approbation des budgets prévisionnels 2025

Les budgets prévisionnels 2024 sont approuvés à l'unanimité.

## Nomination des vérificateurs aux Comptes 2025

Jean-Jacques BILLET et Claude DUTRIEZ sont élus.

## RAPPORT VERIFICATEUR AUX COMPTES

À la demande du Président de la Fédération de Pêche de l'Ain, Monsieur Nikola MANDIC, Claude DUTRIEZ s'est rendu, au siège de la fédération de pêche pour procéder à la vérification des comptes de l'exercice 2024 en présence de :

Mme GRENIER Lorella – Responsable Administrative et Financière.

Nous excusons l'absence de Monsieur Jacques MOUGEOT, indisponible pour raisons de santé.

Cette année nous constatons un déficit de 7567 € pour le siège essentiellement en rapport avec les absences maladies de certains salariés ayant un salaire maintenu à 100% par la fédération pendant 6 mois. Ces absences ont entraîné des baisses de subventions liée aux actions n'ayant pu être réalisées.

Nous constatons également que la pisciculture de Chazey-Bons vendue le 10/01/2024 plombe le siège d'un déficit de 4414 € pour 10 dix jours. La vente de la pisciculture n'ayant entraîné aucun bénéfice pour la Fédération. Le résultat global est donc de -11971.90€ pour l'année 2024.

Ce résultat expliqué, nous souhaitons attirer votre attention sur la trésorerie de la fédération (713 180€). Je constate que cette trésorerie affichée dans le bilan 2024 en disponibilités est en réalité fictive et composée de garantie du prêt du siège, RMA stocké, réciprocité etc... La fédération doit faire les avances de travaux pour toucher les subventions. Il me paraissait important de vous préciser ce point.

Je tiens également à souligner, suite à un constat réel que la Fédération est bien gérée (financièrement et dans ses projets), que le conseil d'administration en place fait un très bon travail de gestion et que son Président est un des meilleurs présidents que la Fédération ait connus.

Ceci étant dit, je donne mon quitus sur les comptes 2024 qui m'ont été présentés.

## Commissaire aux comptes, Monsieur Pascal TONNARD, Aindex.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectués l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de l'exercice.

